



**CREPS** Provence-Alpes  
Côte d'Azur  
*Sud*

# CREPS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT

# 2025-2030

# SOMMAIRE

Éditos..... **P.3**

L'histoire du CREPS..... **P.5**

Les atouts du CREPS..... **P.6**

Le CREPS en chiffres..... **P.8**

Le plan de développement..... **P.9**

Former..... **P.10**

Performeur..... **P.13**

Accueillir..... **P.17**

Manager..... **P.19**

Plan éthique, intégrité, égalité..... **P.21**

Plan de transition écologique..... **P.22**

Résumé du projet..... **P.23**



# ÉDITO



**JEAN-PHILIPPE BALLET-BAZ**  
**Directeur général du CREPS**

C'est avec un réel plaisir que je vous partage le nouveau projet d'établissement du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la période 2025-2030. Adopté par le Conseil d'administration en novembre 2025, ce document stratégique trace une feuille de route ambitieuse pour les années à venir et affirme la capacité du CREPS à se projeter, à évoluer et à répondre aux enjeux actuels et futurs des établissements publics du sport, ainsi qu'aux politiques publiques territoriales et nationales.

Ma prise de fonction en tant que Directeur général du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur a coïncidé avec l'adoption de ce projet d'établissement. Élaboré par les équipes en place, il s'inscrit dans un esprit de continuité et a fait l'objet d'un « passage de relais » avec mon prédécesseur, Jérôme ROUILLAUX, que je remercie vivement

pour son engagement et le travail accompli à la tête du CREPS durant ces six dernières années. Je tiens également à remercier l'ensemble des services et des agents pour leur forte mobilisation dans ce vaste processus de réflexion, d'échanges et de production mené sur neuf mois.

Je souhaite déployer ce projet collectivement, avec une ambition claire : celle d'un CREPS plus ouvert, pleinement ancré dans ses territoires et attentif aux besoins spécifiques de chacun d'eux. J'y porterai la vision d'un CREPS fédérateur et agile, capable de répondre aux exigences d'un service public moderne, innovant et adaptable, tout en restant fidèle à ses missions fondamentales. Cette ambition repose également sur un dialogue permanent et constructif avec nos deux tutelles, l'État et la Région, afin de contribuer activement à la mise en œuvre des politiques publiques du sport et de la jeunesse.

Le projet s'articule autour de quatre axes structurants, qui reprennent les cœurs de métiers d'un CREPS : Former, Performer, Accueillir et Manager. Déclinés en 38 pistes d'actions et 23 objectifs opérationnels, ils sont renforcés par un plan de Responsabilité Sociale et Environnementale, en cohérence avec les orientations régionales et nationales, affirmant notre volonté d'agir de manière responsable, durable et exemplaire.

Les indicateurs identifiés permettront d'assurer un suivi rigoureux du projet et d'en réaliser un premier bilan à mi-parcours. À l'issue de la période, ils nourriront la réflexion du futur projet d'établissement, dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, qui seront pour partie accueillis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'horizon 2030 ouvre en effet de nouvelles perspectives pour le CREPS et ses trois sites, notamment à travers sa participation au Parlement des Jeux 2030 de la Région, son implication au sein de la Conférence régionale du sport, sa contribution au Projet Sportif Territorial, ainsi que son engagement dans la mise en œuvre du Document Stratégique Régional de la DRAJES et du Plan pluriannuel d'investissement régional.

Ce projet d'établissement constitue une feuille de route partagée pour l'ensemble des agents du CREPS. Il porte également une vision claire à destination de nos tutelles et de l'Agence nationale du sport, et se traduira par une qualité de service renforcée pour nos publics sportifs, nos stagiaires de la formation et l'ensemble de nos usagers. En tant que Directeur général, je m'attacherai à valoriser l'action du CREPS auprès de l'ensemble de ses partenaires et à affirmer notre identité « un CREPS, trois sites », qui fait la richesse de notre expertise et la pertinence de notre maillage territorial. **Alors, cap sur 2030 !**

En tant qu'ancienne athlète de haut niveau, je mesure pleinement l'importance des structures comme le CREPS dans le parcours d'un sportif, mais aussi dans celui de tout jeune en formation.

Ces lieux ne sont pas seulement des centres d'entraînement ou d'enseignement, ce sont des terreaux d'avenir, où naissent des vocations, se forgent des valeurs, et se construisent des trajectoires de vie.

Le projet d'établissement 2025-2030 trace une ambition claire : faire du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur un acteur toujours plus engagé au cœur des politiques publiques, ancré dans son territoire, et résolument tourné vers les enjeux de demain. Je tiens à remercier chaleureusement les élus du Conseil d'Administration qui, par leur implication, ont permis à ce projet de

voir le jour. Leur engagement démontre combien le sport, la jeunesse et la formation sont des priorités partagées.

Je souhaite souligner le rôle essentiel de la Région Sud, gestionnaire du CREPS, dont le soutien constant et la vision à long terme permettent à cette institution de se développer et d'innover au service des jeunes, des sportifs, et de l'ensemble des acteurs de terrain.

Je veux aussi saluer l'action de Jérôme ROUILLAUX, dont le travail rigoureux et la vision ont permis de poser des fondations solides pour le futur du CREPS. À l'heure où il s'apprête à passer le relais, je lui adresse toute ma reconnaissance. Je souhaite enfin la bienvenue à son successeur, avec l'assurance d'un engagement collectif à ses côtés.



**MURIEL HURTIS**  
**Présidente du Conseil d'Administration du CREPS**

Je suis fière d'accompagner cette nouvelle feuille de route, avec une équipe mobilisée, des partenaires engagés, et une conviction partagée : celle que le sport, la formation et l'excellence sont des leviers puissants pour transformer la société.

# ÉDITO



## FABIENNE BOURDAIS

### Directrice des Sports

Dans un contexte marqué par des enjeux sociétaux et environnementaux toujours plus exigeants, le projet d'établissement 2025-2030 du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur incarne une réponse concrète, ambitieuse et innovante à ces défis. Il matérialise une ambition forte et partagée : faire du sport un vecteur d'excellence, d'inclusion et d'innovation, au service des territoires, des sportifs et de la société.

Ce projet, structuré autour de quatre axes stratégiques - former, performer,

accueillir, manager - et enrichi par les thématiques transversales sur l'éthique et l'intégrité, l'égalité professionnelle et la transition écologique, témoigne d'une vision claire pour l'avenir de l'établissement. Il s'inscrit à la fois dans les priorités du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, et dans les dynamiques territoriales portées par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec ses trois sites d'Aix-en-Provence, Antibes et Boulouris, est un acteur majeur pour mettre en œuvre les politiques publiques du sport, tant par son budget - supérieur à 16 millions d'euros - que par ses effectifs, avec une équipe de plus de 190 agents. L'établissement porte avec efficacité les dynamiques en matière de sport de haut niveau, de formation professionnelle et d'accueil des publics. Sa capacité à conjuguer excellence sportive, innovation pédagogique et responsabilité sociétale en fait un modèle à l'échelle nationale.

Je tiens à saluer l'engagement des équipes du CREPS, des partenaires institutionnels et des élus du Conseil d'Administration, qui ont contribué à l'élaboration de ce projet ambitieux. Leur mobilisation illustre la force du collectif au service de politiques publiques du sport exigeantes et inclusives.

À l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, ce projet d'établissement trace une feuille de route partagée, au service des sportifs, des jeunes, des territoires et de l'ensemble des parties prenantes. Il nous appartient désormais de l'accompagner à la hauteur des défis à venir.

Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur incarne deux piliers fondamentaux de notre action régionale : le sport et la formation. Le sport, c'est un marqueur fort de notre identité, un enjeu de santé publique, un levier de cohésion sociale, mais aussi une véritable filière économique. C'est pourquoi nous avons fait le choix clair d'investir massivement dans cet outil stratégique, pour structurer et faire rayonner notre ambition sportive dans tous les territoires.

Avec ses sites d'Aix-en-Provence, Boulouris et Antibes, le CREPS est aujourd'hui le plus grand établissement de ce type en France. Depuis 2016, la Région Sud est pleinement engagée dans sa gouvernance, aux côtés de l'État, et en assume la responsabilité patrimoniale, logistique et humaine. Plus de 30 millions d'euros ont déjà été investis pour rénover, moderniser et entretenir ses infrastructures : nous sommes le premier financeur de cet équipement.

Face aux grands rendez-vous sportifs de demain, nous avons fait un choix : celui de la clarté, de la structuration et

de l'engagement, avec le projet d'établissement 2025-2030, qui repose sur quatre piliers clairs.

Former, d'abord, en soutenant les parcours vers les métiers du sport et de l'animation avec une convention spécifique de coopération avec le CREPS, la Région favorise l'insertion professionnelle et anticipe les besoins économiques de demain. Performer, ensuite, en investissant dans des équipements de haut niveau : rénovation de la Halle sportive et du Centre d'Escalade avec la création d'un mur de vitesse olympique sur le site d'Aix. Accueillir, en garantissant des conditions d'hébergement et de restauration à la hauteur, grâce à l'implication quotidienne de nos 52 agents régionaux. Et enfin, manager, avec un Schéma Directeur Immobilier pour la période 2023-2032 qui va moderniser durablement les trois sites et renforcer sa gouvernance.

Aujourd'hui, le CREPS forme, accueille, performe. Il est au cœur de notre politique sportive régionale, tournée vers l'excellence, l'inclusion et l'attractivité.



## RENAUD MUSELIER

### Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Président délégué des Régions de France

Il sera aussi un acteur clé dans la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, que nous porterons haut et fort.

Je tiens à saluer les équipes du CREPS pour leur engagement, leur professionnalisme et leur capacité à se projeter dans l'avenir. Ensemble, faisons du CREPS Sud un modèle national et un levier de notre ambition sportive régionale.

# L'HISTOIRE DU CREPS

1732



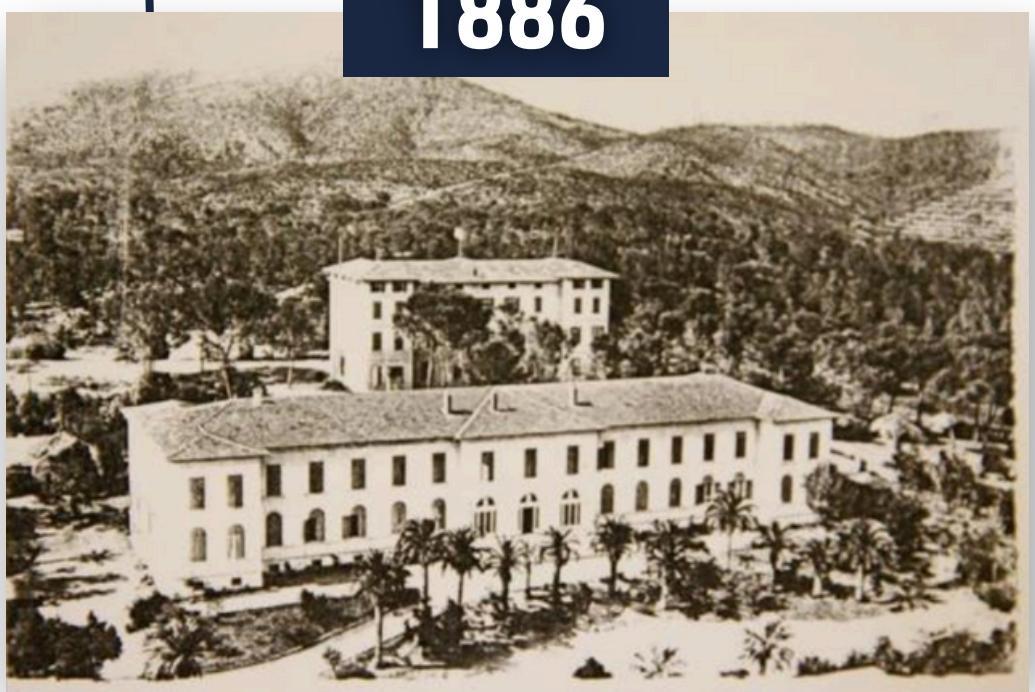
## SITE D'AIX-EN-PROVENCE

Le site occupe un ancien domaine agricole du 17e siècle avec une Bastide édifiée en 1732. Propriété successive de nobles et de notables jusqu'en 1942, il est acquis par l'État pour devenir un CREPS après la 2e guerre mondiale. Le site connaîtra trois périodes d'extension jusque dans les années 80. Parmi les équipements remarquables, on note un gymnase conçu dans les années 1950 par Fernand POUILLON, architecte de renommée internationale.

## SITE DE BOULOURIS/SAINTE-RAPHAËL

La bâtie principale de ce site de 83 hectares a été conçue par l'architecte Pierre AUBLE en 1886. C'est Marie-Clémence PIERROT DESEILLIGNY, petite-fille du proviseur du lycée Louis-le-Grand à Paris, qui l'acquiert en 1893 pour créer un pensionnat de jeunes filles. Il est associé à un sanatorium et une aumônerie, confiés aux Sœurs de l'Assomption jusqu'en 1923. Successivement hôtel de luxe, maison de retraite ou collège climatique avant la 2e guerre mondiale, il devient ensuite propriété de l'État à vocation éducative puis CREPS à part entière en 1960.

1886



1893



## SITE D'ANTIBES

Au pied du « Fort Carré » édifié au XVIe siècle sous le règne d'Henri II et modifié par Vauban, le site est d'abord militaire avec des casernes construites en 1893. Il trouvera une vocation sportive après la 1ère guerre mondiale. Son stade est inauguré en 1920 par le président Paul DESCHANEL. En 1941, le ministre Jean BOROTRA en fait un Centre National de Moniteurs et d'Athlètes, avec de nouveaux équipements sportifs, préfigurant le CREPS créé en 1967 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

**2001 : la fusion des trois établissements donne naissance au CREPS que nous connaissons aujourd'hui.**

# LES ATOUTS DU CREPS

## LE PLUS GRAND CREPS DE FRANCE



### Un CREPS, trois sites

Avec ses trois sites d'Aix-en-Provence, Antibes et Boulouris/St-Raphaël, le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur rayonne sur l'ensemble du territoire de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il dispose d'un accès immédiat à des espaces de pratiques sportives de nature, que ce soit en milieu marin sur Antibes et Boulouris, ou en massif forestier sur Boulouris et Aix-en-Provence. Il bénéficie d'un climat privilégié, permettant la pratique sportive en extérieur à toute période de l'année.

En s'appuyant sur ses trois sites, il peut jouer sur la complémentarité des équipements, des expertises et des services et s'affirmer comme **le plus grand CREPS de France**.



Aix-en-Provence



Antibes



Boulouris-Saint-Raphaël

### Accessibilité

25 Min

Aéroport de Marignane

**AIX-EN-PROVENCE**

20 Min

Aéroport de Nice

50 Min

Aéroport de Nice

**BOULOURIS**

15 Min

Gare TGV d'Aix-en-Provence

4 Min

Gare d'Antibes

10 Min

Gare de Saint-Raphaël

# LES ATOUTS DU CREPS

Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe les sites d'Aix-en-Provence, Antibes, et Boulouris/Saint-Raphaël. Pour accueillir dans les meilleures conditions les sportifs de haut niveau, les stagiaires en formation et autres visiteurs, chacun des sites est doté de locaux d'hébergement et de restauration, d'un centre médical, d'une unité complète de récupération, d'une salle de préparation physique et de nombreuses salles de réunion équipées de vidéo-projection. Complémentaires, les sites proposent également des caractéristiques et des prestations plus spécifiques.

## Site d'Aix-en-Provence

Le site d'Aix-en-Provence bénéficie d'un environnement naturel et urbain de 13 hectares, à proximité de la Sainte Victoire. Parmi les installations remarquables on peut noter : un centre d'escalade rénové, des salles dédiées au squash, à l'escrime, au tir laser, à la danse et à l'haltérophilie ainsi que deux salles d'arts martiaux (judo, taekwondo). En extérieur le site dispose de terrains de rugby, football, beach-soccer, beach-volley ainsi que d'une piste d'athlétisme (250m) et un parcours d'obstacles de pentathlon moderne. Un centre de documentation est ouvert aux trois sites et un amphithéâtre de 180 places à disposition des séminaires et colloques.



## Site de Boulouris

Le site de Boulouris est situé au cœur d'un parc boisé de 83 hectares, avec accès direct au bord de mer et au massif de l'Esterel. Parmi les nombreuses installations sportives, à noter une piste d'athlétisme récemment rénovée et complétée d'une piste de survitesse et de nombreuses aires de lancers, une halle couverte polyvalente, un complexe sportif intégrant une salle de tennis de table. En extérieur on trouve également une aire de tir à l'arc et un terrain de soft-ball, ainsi que de nombreux sentiers adaptés au travail en plein air et un stade olympique de VTT « Pauline FERRAND-PRÉVOT » associé à une pump track.



## Site d'Antibes

Le site d'Antibes est situé au pied du Fort Carré, en plein cœur du Port Vauban. Des partenariats avec la ville d'Antibes donnent accès à de nombreuses installations municipales, parmi lesquelles une piscine olympique, un stade d'athlétisme, des équipements dédiés à la gymnastique, au trampoline, au basket, au tir, au hockey sur gazon, etc. Sur site, un espace de convivialité en plein air complète un chapiteau pouvant accueillir une centaine de personnes en format conférence. Le site est situé à proximité immédiate de la mer et du port d'Antibes où sont amarrés les bateaux du site (voile et plongée). Les sommets alpins (+2000m) et stations de ski sont à moins d'une heure de route.



## Hervé LIBERMAN

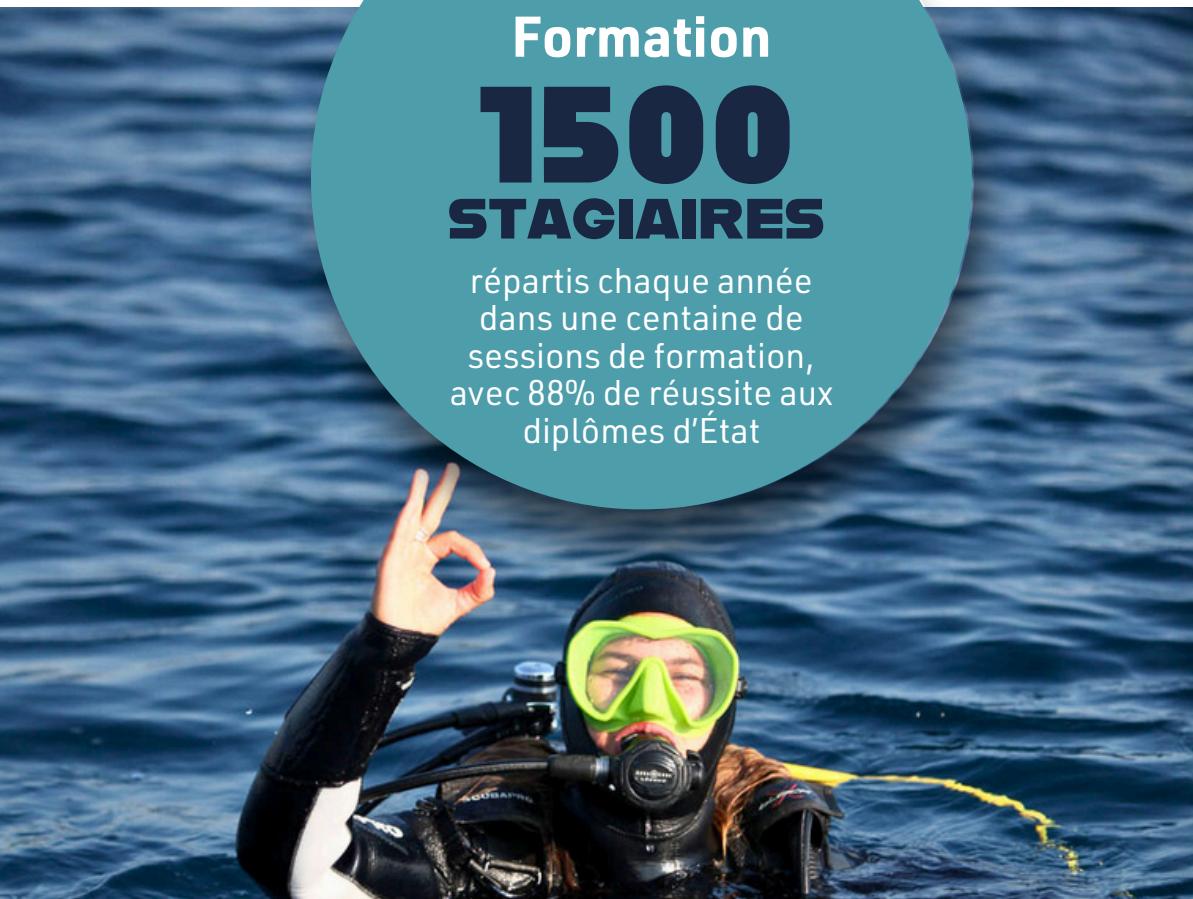
Président du CROS Région Sud

« Le CREPS est au cœur du réacteur du sport régional. Les sites du CREPS sont les lieux magiques pour y organiser les regroupements du CROS. L'accueil y est toujours excellent et des efforts continus sont engagés pour renforcer encore le confort des lieux. Les équipes sont très réactives et les tarifications adaptées aux usagers. Beaucoup de nos collaborateurs aiment à revenir sur les lieux dans lesquels ils venaient en stages sportifs. Qu'il s'agisse d'Aix-en-Provence où, judoka, je participais moi-même à des regroupements nationaux, Antibes, enclave d'un lieu hautement historique, ou Boulouris, lieu de nature extraordinaire, le CREPS offre toutes les conditions d'un accueil de haut niveau ».

TEXTOGRAPHIE



# LE CREPS EN CHIFFRES



# UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT

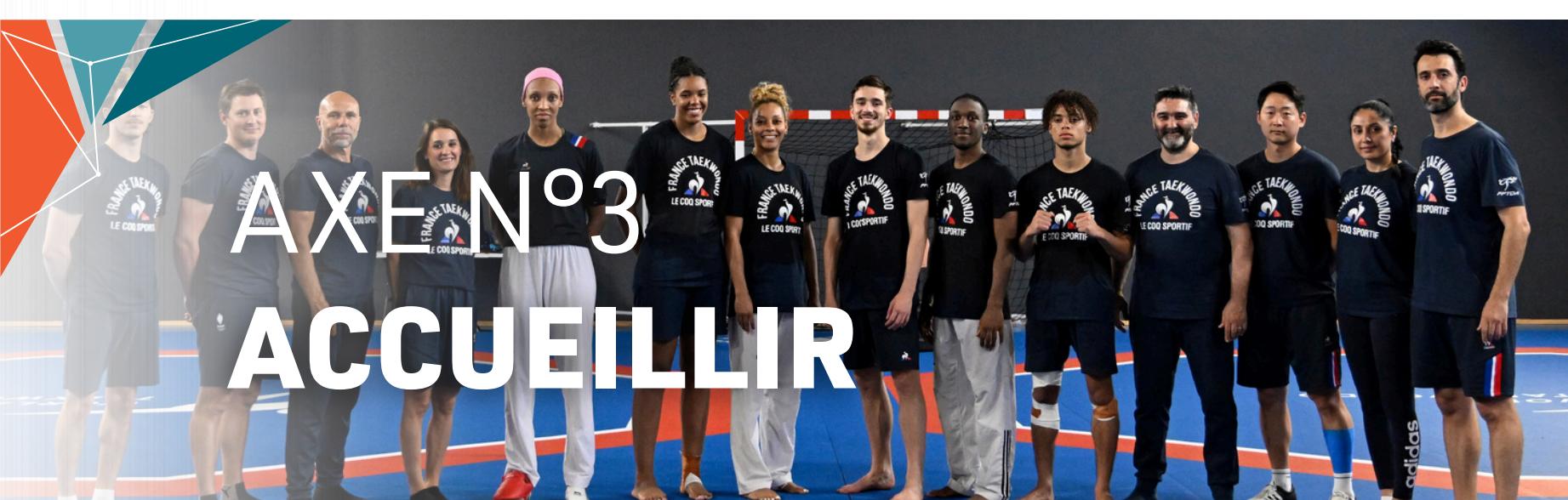
## SELON 4 AXES STRATÉGIQUES



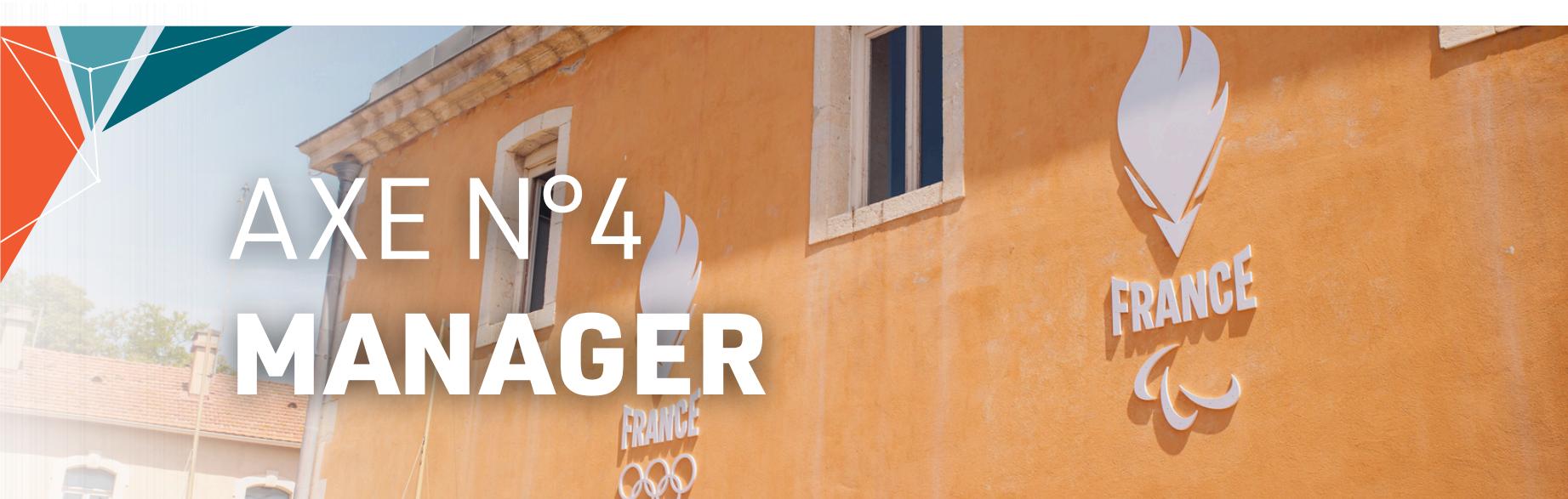
AXE N°1  
**FORMER**



AXE N°2  
**PERFORMER**



AXE N°3  
**ACCUEILLIR**



AXE N°4  
**MANAGER**



## AXE N°1 : FORMER

La formation professionnelle du secteur jeunesse et sport connaît ces dernières années des évolutions majeures dont les répercussions sont toujours en phase d'intégration : Loi 2018 portant sur le libre choix de son avenir professionnel, Grenelle de l'emploi et des métiers du sport 2023, passage des cursus en blocs de compétences à horizon 2028, développement de l'apprentissage dessinent le cadre dans lequel notre offre de formation doit s'inscrire à l'avenir. L'évolution des pratiques et des emplois sportifs nécessitent de nouvelles compétences. Il nous faut tenir compte des profils de nos publics, en attente de parcours de formation plus souples et personnalisés.

**Pour répondre à ces enjeux, notre projet prévoit d'individualiser les parcours de formation tout en faisant appel aux ressources de la digitalisation. En amont, il s'agira de mieux orienter les publics dans un champ de formation complexe en lien avec la compétence régionale. Mais il faudra également nous démarquer en valorisant la richesse de nos enseignements, notamment dans le champ concurrentiel. L'intégration des politiques publiques prioritaires contribuera à cette démarche, tout comme les collaborations renforcées avec les acteurs fédéraux.**

**Dans ce cadre général, une approche par « filière » de formation a également été définie à partir de la convention de partenariat qui nous lie à la Région Sud depuis 2018 :**



Fortes de leur positionnement national et ultra-marin ancré sur une offre distancielle et digitalisée, nos formations subaquatiques valoriseront leur dimension touristique, sanitaire et environnementale.



Nous continuerons à répondre aux enjeux de sécurité civile et de prévention des noyades avec notre offre en secourisme et aisance aquatique, tout en étoffant nos formations d'entraîneurs de la fédération de natation.



Les cursus liés aux métiers de la forme et de la pluriactivités, inscrits dans le champ concurrentiel, se distingueront par leur approche pédagogique mais aussi par les modalités de formation proposées aux publics, ainsi que par les passerelles avec le monde fédéral ou avec les employeurs présents sur nos territoires.



Dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire, il s'agira d'élargir notre catalogue en ouvrant des modules de formation continue ou complémentaires aux diplômes déjà proposés.



Enfin pour répondre aux évolutions des métiers de la Montagne face à la transition climatique et à la saisonnalité des activités, nous finaliserons l'architecture de nos parcours de formation. Nous contribuerons ainsi à l'héritage des Jeux d'Hiver 2030 pour les territoires sud-alpins.

# AXE N°1 : FORMER

## OBJECTIF N°1

**Positionner le CREPS dans l'orientation des publics, en lien avec la compétence de la Région dans ce domaine.**



En proposant à la Région la création d'un centre de ressources et d'orientation aux métiers du sport et de l'animation pour tous les publics et toutes les filières de formation.

## OBJECTIF N°2

**Individualiser le parcours des usagers de la formation.**



En ouvrant les cursus de formation du CREPS sous forme de blocs de compétences avec des blocs « modulaires ».



En développant les capacités d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les publics concernés (stagiaires de la formation, usagers, candidats...).

## OBJECTIF N°3

**Renforcer la numérisation de la formation.**



En formant les personnels pédagogiques à l'utilisation des technologies numériques.



En développant des modules de formation à distance au sein des cursus.



**Anthony LOISON**

Responsable filière plongée

« Le CREPS est une référence en matière de formation plongée. Il couvre 70% de l'offre nationale DEJEPS, 70% des recyclages et 100% des BPJEPS apnée. La formation distancielle plongée est aujourd'hui un atout de l'établissement propice au développement de partenariats avec différents CREPS ou administrations (armée, gendarmerie). L'objectif est de développer encore davantage l'innovation et le numérique. Nous testerons en 2026 le métavers pour que les stagiaires à distance puissent communiquer entre eux, en temps réel ! Les stagiaires pourront bientôt simuler des plongées grâce à des séquences de vidéos immersives en 360°. Le CREPS souhaite également animer un observatoire sur la recherche, la réglementation et l'accidentologie. D'ici à 2030, le travail avec la fédération délégataire doit être amplifié afin de proposer aux sportifs de haut niveau des formations adaptées à leur pratique, la Région Sud accueillant de nombreux champions d'apnée ».

# AXE N°1 : FORMER

## OBJECTIF N°4

Positionner le CREPS comme centre de ressources pédagogiques numériques.

En créant une « cellule numérique » de veille, d'accompagnement et de conception dans le domaine du numérique pédagogique, en lien avec le Réseau Numérique du Service Public de Formation (RNSPF).

En nouant des partenariats numériques avec des fédérations et des collectivités ou d'autres organismes de formation (CREPS, CROS...).

## OBJECTIF N°5

Distinguer et valoriser l'offre de formation du CREPS.

En proposant de la multi-qualification pour certains de ses cursus de formation.

En intégrant des enjeux de politiques publiques prioritaires dans son offre de formation (valeurs citoyennes-laïcité, lutte/discriminations, sport-santé, handicap, environnement, SRAV...).

En proposant des dispositifs de mobilité internationale dans certains de ses cursus de formation.

En ouvrant des formations professionnelles aux diplômes Jeunesse et Sports adaptées aux sportifs de haut niveau du CREPS.





## AXE N°2 : PERFORMER

Sur la lancée de la dynamique olympique et paralympique de Paris 2024, nous allons poursuivre l'accompagnement des structures, des athlètes et de leur encadrement vers l'accession à la performance sur le territoire régional. Nous devrons pour cela nous rapprocher des équipes fédérales, renouvelées après les Jeux, pour préciser leurs besoins et les modalités de partenariat à développer.

**Notre action visera bien entendu les sportifs présents sur nos sites avec une attention particulière à notre rôle éducatif, en lien avec nos interlocuteurs de l'Éducation Nationale. Elle concertera également les athlètes ciblés par l'Agence Nationale du Sport via la Maison Régionale de la Performance (MRP) créée en 2021.**

**Nous nous appuierons sur les compétences des conseillers de la MRP, des personnels de nos trois départements Haut Niveau et des réseaux d'experts que nous animons autour de nos sites.**

**Nous inscrirons notre action au plan national, au sein du réseau Grand INSEP auquel nous contribuons régulièrement. Nous prendrons appui sur ce réseau ainsi que sur nos partenaires universitaires pour exploiter les travaux de recherche visant à améliorer la performance sportive.**

**Forts de ces ressources, nous apporterons notre soutien aux athlètes concernés par les échéances olympiques et paralympiques avec une attention particulière pour les parasportifs.**

**Nous favoriserons également le soutien des collectivités au sport de haut niveau et nous inscrirons bien entendu notre action dans la perspective des Jeux d'Hiver 2030 portés par la Région Sud, en contribuant à la réussite sportive de cet événement.**

# AXE N°2 : PERFORMER

## OBJECTIF N°1

**Mobiliser les ressources du CREPS au service des fédérations et des athlètes concernés par les Jeux d'hiver 2030.**

En proposant aux fédérations concernées par les Jeux d'Hiver 2030 des stages de préparation physique/cohésion, notamment en période estivale.

En proposant un accompagnement individualisé aux athlètes « sélectionnables 2030 » à travers l'expertise développée sur les sites et dans le réseau d'intervenants de la Maison Régionale de la Performance.

## OBJECTIF N°2

**Améliorer et valoriser l'offre de services proposés par l'établissement aux sportifs de haut niveau en situation de handicap.**

En identifiant les services internes et externes adaptés aux sportifs de haut niveau en situation de handicap et en les valorisant auprès des fédérations concernées.

## OBJECTIF N°3

**Développer l'accompagnement scientifique de la performance et l'innovation (ASPI).**

En accueillant ou en participant à des protocoles de recherche en performance sportive et en organisant des actions de vulgarisation.

## OBJECTIF N°4

**Fidéliser les fédérations accueillies sur les sites.**

En instaurant des relations privilégiées avec certaines fédérations, dans une logique de partenariat élargi, à travers l'accueil de stages, de regroupements et de formations.

# AXE N°2 : PERFORMER

## OBJECTIF N°5

Poursuivre l'implication du CREPS dans la dynamique du réseau Grand INSEP.

 En obtenant le renouvellement du label pour l'établissement.

 En s'impliquant dans les groupes de travail nationaux du réseau Grand INSEP.

## OBJECTIF N°6

Partager les enjeux du haut niveau avec les acteurs concernés (fédérations, collectivités, universités) et les associer à la réalisation des missions du CREPS.

 En confortant l'animation par la Maison Régionale de la Performance du réseau de directeurs des sports des collectivités territoriales et en élargissant ce rôle auprès d'autres acteurs.

## OBJECTIF N°7

Renforcer la coopération entre les départements haut niveau et avec la Maison Régionale de la Performance.

 En confiant au responsable de la Maison Régionale de la Performance un rôle d'animation transversale du haut niveau et de la performance pour l'ensemble de l'établissement.

TÉMOIGNAGE



Léo BERGERE

Triathlète

Médaillé de bronze aux Jeux de Paris 2024

« Je suis arrivé sur le site de Boulouris du CREPS dès l'âge de 17 ans. J'y étais alors interne. Après m'en être éloigné quelque temps, j'ai réintégré le CREPS pour préparer les Jeux de Tokyo et de Paris. J'ai pu ainsi bénéficier de toutes les infrastructures nécessaires, parmi lesquelles une belle unité de récupération, une salle de musculation complète... c'est un très beau terrain de jeu avec tout ce qu'il faut pour s'entraîner dans les meilleures conditions. Par ailleurs, le CREPS propose de nombreux aménagements, qui permettent aux jeunes de mener à bien leurs deux projets, scolaire et sportif. Si on n'a pas de médailles, c'est notre faute ! »

# AXE N°2 : PERFORMER

## OBJECTIF N°8

**Garantir une approche éthique de l'établissement aux sportifs permanents accueillis au CREPS.**

En formalisant un « contrat du sportif » pour tous les athlètes en pôle ou conventionnés et une charte éthique pour l'ensemble des acteurs intervenant auprès des sportifs, en lien avec l'établissement.

## OBJECTIF N°9

**Viser le bien-être psychologique et la santé mentale des sportifs permanents et de leur encadrement.**

En déployant systématiquement un suivi de la santé mentale des sportifs, à partir d'un questionnaire bien-être harmonisé.

En proposant un plan de formation de premiers secours en santé mentale aux personnels du CREPS et aux entraîneurs de pôles encadrant les sportifs, ainsi qu'aux sportifs.



## OBJECTIF N°10

**Améliorer l'orientation post-bac des athlètes suivis par l'établissement à partir de l'envie et des aptitudes du sportif.**

En renforçant les relations avec les universités et les établissements post-bac pour diversifier les parcours proposés.



## AXE N°3 : ACCUEILLIR

Le label de Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024 nous a incité à progresser dans notre fonction d'accueil de stages sportifs et plus largement de tous nos publics.

Le partage d'expérience inter-sites, le développement d'outils communs, le renforcement des compétences linguistiques des agents ont traduit cette dynamique depuis 2019, déclarée « année de l'accueil ».

Des investissements conjoints entre la Région et l'établissement nous ont par ailleurs permis de rénover une partie des hébergements et des équipements sportifs. Les dotations de l'Agence Nationale du Sport sont venues embellir les sites et moderniser les matériels de préparation physique. Ce processus sera complété d'ici 2030 par un programme d'opérations, déjà en cours, visant à la fois au confort des usagers et à l'accessibilité des locaux.

**Sur cette lancée, l'amélioration des conditions d'accueil est donc un axe majeur de notre projet. Elle s'appuiera sur des prestations complémentaires aux services de base (hébergement, restauration, espaces de réunion) et sur une démarche qualité visant à fidéliser nos usagers. La formation des personnels sera poursuivie en ce sens.**

**Ces évolutions devront contribuer à renforcer notre modèle économique pour lequel la fonction d'accueil est un secteur incontournable. À l'horizon 2030, la diversification et la pérennité de nos usagers témoigneront de la réussite de notre projet.**

# AXE N°3 : ACCUEILLIR

## OBJECTIF N°1

Améliorer les conditions d'accueil de l'établissement.

En formant les services accueil à la culture « hôtelière » .



En proposant des prestations complémentaires à l'offre d'hébergement du CREPS.

- Animations
- Cadeaux personnalisés
- Stages de cohésion
- Parcours découverte des sites

En améliorant le confort thermique de l'établissement en lien avec la Région pour les actions concernant le patrimoine.

- Équiper les chambres et les équipements sportifs de brasseurs d'air
- Végétaliser les espaces extérieurs
- Isoler les bâtiments



En renforçant l'accessibilité des équipements et des services pour les publics en situation de handicap.

## OBJECTIF N°2

Fidéliser les usagers du CREPS.

En déployant une démarche qualité sur la base d'enquêtes de satisfaction et d'échanges d'expériences inter-sites.

En développant le suivi post-séjour des usagers, permettant d'entretenir les relations dans le temps : système d'exploitation de base de données, relance automatique par courriel et SMS...



## AXE N°4 : MANAGER

La modernisation du fonctionnement de l'établissement est une des réussites avérées du précédent projet d'établissement. Que ce soit dans l'organisation des services, le pilotage financier ou la qualité de vie au travail des agents, qui a fait l'objet d'un plan spécifique, nous pouvons nous appuyer sur de solides fondations pour nous projeter vers 2030.

**Parmi nos points forts nous disposons d'un service communication structuré et nous veillerons à conserver sa dynamique.**

**Le contexte budgétaire contraint auquel nous allons faire face ces prochaines années nous conduira également à développer nos partenariats économiques pour compléter les ressources propres issues de nos activités.**

**La performance de nos agents et de nos services passera par l'appropriation des nouvelles technologies et l'amélioration de nos outils de pilotage. Le plan de formation continue des personnels déjà très riche et très suivi sera renforcé en conséquence. Nous développerons également la qualité de vie au travail, notamment par la proposition d'activités physiques ou sportives favorisant la santé et le bien-être.**

**Nous resterons par ailleurs attentifs à la dynamique inter-sites et aux initiatives permettant à nos agents de porter l'identité de notre établissement tout en donnant du sens à leur action au quotidien. Les temps de mobilisation que nous avons organisés à l'occasion des Jeux de Paris 2024 nous serviront de modèle à reconduire pour les prochaines échéances olympiques et paralympiques, avec en ligne de mire finale les Jeux d'Hiver 2030 accueillis sur notre territoire régional.**

# AXE N°4 : MANAGER



## OBJECTIF N°1

Diversifier les ressources financières du CREPS.



En développant des partenariats économiques et du mécénat.

## OBJECTIF N°2

Valoriser l'action de l'établissement.



En définissant la feuille de route de la communication du CREPS à horizon 2030.

## OBJECTIF N°3

Favoriser la culture de l'établissement et la dynamique inter-sites.



En développant des actions d'animation transversale et des supports d'identité collective.

## OBJECTIF N°4

Valoriser l'action des agents au sein du CREPS.



En organisant des actions de mobilisation autour des JOP (2026, 2028 et 2030) ou d'événements impliquant l'établissement.



En proposant un parcours d'intégration et une action de tutorat aux nouveaux arrivants.

## OBJECTIF N°5

Développer la santé et la qualité de vie au travail des personnels.



En proposant aux agents des séances d'activités physiques hors et dans le temps de travail.

## OBJECTIF N°6

Garantir le niveau de performance de l'établissement et de ses agents.



En confortant la digitalisation des outils de gestion et de pilotage de l'établissement.



En identifiant les potentiels d'intégration des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle et en formant les agents à leur utilisation.

# DÉMARCHE RSE

## LE CREPS AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET RÉGIONALES

### PLAN ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ, ÉGALITÉ



Notre plan Éthique-Intégrité-Égalité recouvre un ensemble d'initiatives répondant à des problématiques touchant le monde du sport en général et promues au plan national et territorial.

Au niveau national, le plan d'action ministériel sur la lutte contre les violences dans le sport, initié en 2020 par Roxana MARACINEANU en tant que Ministre en charge des Sports, a marqué un tournant significatif dans la prévention et la gestion de ces phénomènes. Plusieurs dispositifs ont visé toutes les formes de violences et notamment les violences sexuelles et sexistes. La plateforme Signal-Sports a été mise en place pour faciliter la dénonciation des violences et assurer un suivi rigoureux des cas signalés. Comme l'ensemble des CREPS, nous nous sommes impliqués dans cette démarche avec l'élaboration d'un plan d'action en 2022. Des actions de sensibilisation et de formation ont été déployées à destination des sportifs, des stagiaires et des agents de l'établissement. Elles affirment notre volonté de créer un environnement sportif sûr et respectueux pour tous. Cette politique nationale est partagée à l'échelon territorial avec une Région très engagée notamment contre le harcèlement scolaire mais également pour le respect de la probité. Nous avons relayé ces démarches au sein de l'établissement.

**Nous les poursuivrons à horizon 2030 à travers deux axes majeurs :**

- La promotion d'un plan d'action annuel répondant aux orientations nationales et locales.
- La nomination de référents Éthique, Intégrité et Égalité professionnelle au sein de l'établissement, chargés d'animer le plan d'action annuel.

**Notre action se déclinera notamment par :**

- La poursuite de nos formations aux Valeurs de la République et Laïcité auprès de nos agents et de nos publics
- La continuité des actions de prévention du dopage et les pratiques addictives auprès de nos sportifs et de nos stagiaires de la formation professionnelle
- La collaboration avec la Région pour déployer le plan de prévention des risques d'atteinte à la probité et le renforcement du contrôle d'honorabilité des encadrants de nos sportifs en pôles
- Le déploiement d'actions de sensibilisation à la lutte contre les violences (notamment sexistes et sexuelles) et à la discrimination dans le sport
- Des actions spécifiques à la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le champ du sport et dans le milieu professionnel

Notre action mobilisera les agents du CREPS au sein des groupes de travail transversaux mis en place en 2022. Elle s'appuiera sur les dispositifs ministériels et ceux portés par la Région Sud mais également sur les acteurs mobilisés à nos côtés comme le mouvement sportif (CROS, CDOS), les organes déconcentrés des fédérations (référents Éthique des clubs et comités) et les services de l'État (SDJES, services de police et de gendarmerie, MIPROF...).

# DÉMARCHE RSE

LE CREPS AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET RÉGIONALES

## PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Nous nous sommes engagés dès 2021 dans l'élaboration de notre feuille de route pour répondre aux enjeux de la Charte Nationale des 15 engagements éco-responsables des établissements du Ministère des sports, signée l'année suivante. À la fin de l'année 2023, le Plan de Transition Écologique est venu englober les différentes stratégies nationales visant à la prise en compte de ces enjeux. Entre-temps, nous avons répondu favorablement aux initiatives de la Région Sud et à son plan de sobriété énergétique. Nous nous sommes également appuyés sur la méthodologie proposée pour établir notre Bilan d'Émissions de Gaz à Effets de Serre (BEGES).

Les actions déployées dans ces cadre national et régional font aujourd'hui l'objet d'un suivi annuel pour mesurer les progrès réalisés et nous comparer avec les autres établissements publics.

À l'horizon 2030, nous poursuivrons nos efforts dans les six axes définis pour une « France Nation Verte ». Parmi les actions envisagées, nous pouvons noter notamment :

- **Mieux se déplacer** : notre parc de véhicules étant déjà largement électrifié, nous porterons désormais notre attention sur les déplacements domicile-travail de nos personnels.
- **Mieux se loger** : nous bénéficierons des projets de rénovation énergétique de nos bâtiments prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissements voté par la Région en 2023.
- **Mieux préserver nos écosystèmes** : nos équipes techniques lanceront des chantiers de végétalisation pour agrémenter nos sites et améliorer le confort thermique des usagers.
- **Mieux produire** : nous achèverons le remplacement de nos chaudières fioul.
- **Mieux se nourrir** : le renouvellement de notre marché de restauration nous permettra d'accentuer la prise en compte du plan EGALIM par notre prestataire ainsi que l'offre végétarienne et bio.
- **Mieux consommer** : nous amplifierons nos actions de tri sélectif et de réemploi de matériel, notamment pour notre parc informatique.

Pour mener à bien notre plan de transition écologique, nous nous appuierons sur l'expertise de nos services supports, sur la mobilisation de nos agents et sur le soutien du Ministère des sports et de la Région Sud.

# LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CREPS

2025-2030

Un développement selon 4 axes et 2 plans associés

## AXE N°1 : FORMER

11 pistes d'action

- Centre d'orientation aux métiers du sport et de l'animation
- Cursus de formation en blocs de compétences « modulaires »
- Développement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Formation des personnels pédagogiques à l'utilisation des technologies numériques
- Développement des modules de formation à distance (FOAD)
- Création d'une « cellule numérique » en lien avec le Réseau Numérique du Service Public de Formation (RNSPF)
- Partenariats numériques avec des fédérations et des collectivités ou d'autres organismes de formation
- Proposition de multi-qualifications pour certains cursus de formation
- Intégration de politiques publiques prioritaires dans les formations
- Offre de mobilité internationale dans certains cursus de formation
- Formations aux diplômes Jeunesse et Sports adaptées aux sportifs de haut niveau du CREPS

## AXE N°2 : PERFORMER

13 pistes d'action

- Stages de préparation physique/cohésion pour les fédérations concernées par les Jeux d'Hiver 2030
- Accompagnement individualisé des athlètes « sélectionnables 2030 »
- Services adaptés aux sportifs de haut niveau en situation de handicap
- Accueil de protocoles de recherche en performance sportive
- Relations privilégiées avec des fédérations ciblées
- Renouvellement du label Grand INSEP pour l'établissement
- Implication dans les groupes de travail nationaux du réseau Grand INSEP
- Animation de réseaux d'acteurs sportifs du territoire régional via la MRP
- Animation transversale du secteur haut niveau et performance
- « Contrat du sportif » pour tous les athlètes et charte éthique pour leurs encadrants
- Dispositif de suivi de la santé mentale des sportifs
- Formation aux premiers secours en santé mentale des encadrants
- Diversification des parcours post-bac des athlètes du CREPS

## AXE N°3 : ACCUEILLIR

6 pistes d'action

- Formation des services accueil à la culture « hôtelière »
- Prestations complémentaires à l'offre d'hébergement du CREPS
- Amélioration du confort thermique de l'établissement en lien avec la Région
- Renforcement de l'accessibilité des équipements et des services pour les publics en situation de handicap
- Démarche qualité sur la base d'enquêtes de satisfaction et d'échanges d'expériences inter-sites
- Développement du suivi post-séjour des usagers

## AXE N°4 : MANAGER

8 pistes d'action

- Développement des partenariats économiques et du mécénat
- Feuille de route de la communication du CREPS à horizon 2030
- Animation transversale inter-sites et supports d'identité collective
- Mobilisation autour des JOP ou d'événements impliquant l'établissement
- Parcours d'intégration et actions de tutorat pour les nouveaux arrivants
- Séances d'activités physiques hors et dans le temps de travail des agents
- Digitalisation des outils de gestion et de pilotage de l'établissement
- Intégration des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle et formation des agents à leur utilisation

## Démarche RSE

### Plan Éthique, Intégrité, Égalité

- Formations aux Valeurs de la République et Laïcité de nos agents et de nos publics
- Actions de prévention du dopage et des addictions auprès de nos sportifs et de nos stagiaires
- Plan de prévention des risques d'atteinte à la probité et contrôle d'honorabilité des encadrants de nos sportifs
- Actions de sensibilisation à la lutte contre les violences et la discrimination dans le sport
- Promotion de l'égalité femmes-hommes dans le champ du sport et dans le milieu professionnel

### Plan de Transition Écologique

- Mieux se déplacer : déplacements domicile-travail des personnels
- Mieux se loger : projets de rénovation énergétique des bâtiments
- Mieux préserver nos écosystèmes : chantiers de végétalisation des sites
- Mieux produire : remplacement de nos chaudières fioul
- Mieux se nourrir : plan EGALIM, offre végétarienne et bio
- Mieux consommer : actions de tri sélectif et de réemploi de matériel



### Aix-en-Provence

+33 (0)4 42 93 80 00

accueil.aix@creps-paca.sports.gouv.fr

### Antibes

+33 (0)4 92 91 31 31

accueil.antibes@creps-paca.sports.gouv.fr

### Boulouris/Saint-Raphaël

+33 (0)4 94 40 27 40

accueil.boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr



[www.creps-paca.fr](http://www.creps-paca.fr)

Crédits photos

Softball : © Ville de Saint-Raphaël/Selma Berny

Fabien LAMIRAUT : © ITTF

Léo BERGERE : © LP/Olivier Corsan

Florent MANAUDOU : © Abaca/Icon Sport

